



Association du personnel
 préretraité & retraité de
 l'Université de Montréal



Mot de la présidente.....1

Projet de voyage.....2

Rapport sur les activités ...3

Assurances Croix Bleue.... 4

Régime de retraite
 (RRUM.).....5

Sur la toile.....5

Les activités en images.....6

Assemblée générale an-
 nuelle.....7

Deux victoires au goût
 amer.....8

FADOQ.....9

In memoriam9

Nos partenaires.....10

Nos coordonnées.....12



Mot de la présidente

Bonjour !

C'est avec joie et enthousiasme que je vous invite à célébrer ensemble le 30^e anniversaire de notre Association.

Ayant siégé au Conseil d'administration au cours des quatre dernières années, j'ai été témoin des progrès qui ont été faits dans la façon dont notre Association s'est épanouie tout en assurant une saine gestion.

Le récent plan stratégique ainsi qu'un suivi financier efficace des actifs et des dépenses nous ont permis de mieux concentrer nos efforts. Pour cette année, nos objectifs mon équipe et moi-même, sont de poursuivre le bon travail en continuant de promouvoir notre Association et d'offrir le meilleur à nos membres dans tous les domaines (Assurances, RRUM, relations avec les autres organismes, activités culturelles et sociales, recrutement, gestion de l'Association, etc.) tout en faisant preuve de transparence.

Alors que nous poursuivons objectifs et plan stratégique jusqu'en 2019, nous avons quelques initiatives récentes à vous proposer : le CA souhaite établir une liste de bénévoles d'où nous pourrions sélectionner périodiquement des personnes pour contribuer à différents projets. Veuillez nous indiquer de quelle façon vous souhaiteriez aider ainsi que le meilleur moyen d'entrer en contact avec vous.

Nous avons également examiné des collaborations potentielles avec d'autres organisations partageant des intérêts communs, afin de promouvoir le rayonnement et la pérennité de notre Association.

Une meilleure utilisation des médias sociaux ainsi que le transfert vers le Bulletin électronique WEB sont également des facteurs clés à cet égard. Malgré ces efforts, nous recherchons toujours des moyens supplémentaires de promotion de l'APRÈS l'UM . Nous aimerions donc avoir l'opinion et les suggestions des membres. Toutes les idées sont les bienvenues.

En conclusion, je remercie sincèrement les membres de mon équipe en OR qui se dévouent sans relâche et qui vous sont présentés à la dernière page de ce Bulletin. En terminant, je vous laisse avec quelques défis : recruter des membres, vous joindre à nous, nous faire connaître et partager nos liens.



Sylvia Francis

Projet de voyage de l'APRÈS l'UM
15 au 18 juin 2018
 en collaboration avec le *Groupe Voyage Québec*



Nous avons travaillé très fort afin de vous concocter un séjour agréable et mémorable en juin prochain à Québec et dans la région de Charlevoix. Ce voyage alliant nature et culture intéressera les amateurs d'art et de beaux paysages. Le trajet définitif est décrit en annexe au Bulletin. Notre voyageur est le Groupe Voyage Québec qui a une excellente réputation. Les tarifs sont tels qu'indiqués selon l'hébergement que vous choisirez, l'Association aidera au jumelage des personnes qui désirent partager un hébergement. Un dépôt de 100\$ est demandé pour enregistrer l'inscription et le solde devra être payé pour le 1^{er} mai 2018. Vous pourrez régler par chèque à l'ordre de « **Groupe Voyage Québec** » le premier montant de 100 \$ en date du jour de l'inscription, le solde en date du 1^{er} mai. Vous pouvez également payer par carte de crédit selon les indications du formulaire d'inscription. N'oubliez pas de lire les conditions générales avant de vous inscrire. Faites-nous parvenir votre formulaire d'inscription remplis avec votre paiement à :

APRÈS l'UM
Université de Montréal
Pavillon 3744 Jean- Brillant, porte 390-27
Montréal, QC, H3C 3J7

Afin de faire le suivi, nous vous demandons de manifester votre intérêt et en vous inscrivant également par le site web de l'APRÈS l'UM.

Parlez-en à tous vos amis et connaissances. Vous pourrez inviter autant de personnes que vous le désirez dans la limite des 52 places disponibles. Nous souhaiterions avoir le plus de participants possible, dans cet esprit, nous envisageons inviter aussi d'autres retraités ou d'autres Associations pour s'assurer que ce voyage dont nous sommes le maître d'œuvre soit un véritable succès. Nous avons besoin d'un minimum de 40 participants pour que le voyage ait lieu. Hâtons-nous, le temps file !

Vous verrez au programme des activités qui ne pourraient vous être offertes à titre individuel, ce circuit alliant découverte du patrimoine, des arts et de la beauté naturelle de Charlevoix. J'attire votre attention sur la visite du Château Frontenac qui célèbre ses 125 ans. Cet Hôtel inspiré des châteaux de la Vallée de la Loire a vu défiler dans ses murs les plus grands leaders et célébrités du monde. Des événements majeurs se sont déroulés au Château, des guides nous le feront découvrir. Le repas de midi aura lieu au restaurant « Le Parlementaire » situé dans l'hôtel du Parlement qui offre une table digne des plus fins gourmets dans un décor de style Beaux-Arts.



Les lettres PD/D/S à la fin de chaque jour indiquent les repas (Petit déjeuner, diner, souper) qui sont compris dans le tarif. Les admissions à toutes les activités décrites sont comprises de même que toutes les taxes.

À la fin du jour 2 (samedi le 16 juin) ceux et celles qui ne souhaitent pas aller au Casino sont parfaitement libre d'explorer les sentiers autour du Manoir Richelieu, de descendre jusqu'au quai de Pointe-au-Pic qui est à proximité ou de se reposer en admirant le paysage.

Je vous invite donc à participer nombreux à ce voyage, si vous avez des questions n'hésitez pas à laisser un message au 514 343-6111 poste 1862, je vous rappellerai dès que possible.

Josée Schepper
 Administratrice



Rapport sur les activités

Activité de recrutement 2017-2018

Bien que le recrutement se poursuive tout au long de l'année, la réception du Recteur le 28 novembre 2017, en hommage aux membres du personnel qui prennent leur retraite, demeure une très belle occasion pour inciter les nouveaux retraités à faire partie de notre Association. Nous avons recruté 6 nouveaux adhérents et parmi eux, madame Sylvie Bélair Émery a remporté la carte-cadeau offerte par La Personnelle.

Bilan des activités 2017-2018

Notre dîner dansant de Noël a eu lieu le 3 décembre dernier. Nous sommes revenus pour l'occasion, à la demande des membres, à un menu servi à table. Soixante-trois membres et invités ont participé à cette belle et incontournable activité et, comme chaque année, de nombreux prix de présence ont été tirés.

Comme vous avez pu le remarquer et comme nous l'avions déjà mentionné dans le Bulletin de l'automne dernier, nous avons maintenant un nouveau système d'inscription électronique pour tous les membres détenteurs d'une adresse courriel. Cette inscription via le web vous permet d'obtenir votre confirmation dès sa réception. Les membres sans courriel, s'il y a des frais, sont invités à remplir le formulaire et nous faire parvenir leur chèque dès la réception de l'envoi postal. Si l'activité n'a pas de frais à nous faire parvenir à l'avance, ils peuvent confirmer leur intérêt par message téléphonique au Secrétariat

En janvier, 19 membres ont assisté au spectacle **Pampa blues** du trio *Tango Boréal* à la salle Bourgie du Musée des beaux-arts de Montréal précédé d'un repas au restaurant **L'Académie**, rue Crescent.

Le 14 février dernier, 62 personnes étaient présentes et nous avons célébré la Saint-Valentin autour d'un excellent repas servi par les étudiants du resto-école La relève Gourmande de l'ITHQ.

En mars, nous étions un groupe de 12 membres à assister à la pièce de théâtre **La Détresse et l'Enchantement** au TNM où Marie-Thérèse Fortin nous a ébloui lors de sa merveilleuse performance.

Le mercredi 4 avril, à la salle Bourgie du Musée des beaux-arts de Montréal, c'était le concert de **Charles Richard-Hamelin**. 24 personnes ont apprécié la virtuosité de ce pianiste de renommée internationale.

Lors de notre Assemblée générale du 16 mai prochain, à laquelle nous vous invitons à assister en grand nombre, nous vous présenterons les activités culturelles à venir dès le mois de juin 2018.

Votre participation est indispensable pour assurer la vitalité de votre Association !

Participez en grand nombre !

Ci-dessous, photo du centre : Notre présidente, remet à Madame Sylvie Bélair Émery la carte-cadeau offerte par *La Personnelle*. Ce tirage a été effectué parmi les nouveaux adhérents lors de la réception du Recteur en hommage aux membres du personnel de l'Université qui ont pris leur retraite entre le 1^{er} novembre 2016 et le 1^{er} novembre 2017.



Hélène Lavigne
Secrétaire



Danielle Périnet
Comité sur les activités



**ASSURANCE SANTÉ ET VOYAGE POUR LES PERSONNES DE 55 À MOINS DE 65 ANS
GROUPE 96774 (1186, 1244, 4338) PRENANT LEUR RETRAITE À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2019**

Depuis longtemps plusieurs personnes retraitées de 55 à moins de 65 ans du Groupe 96774 de la Croix-Bleue se plaignent du coût élevé de l'assurance santé dans lequel se trouvent également les personnes salariées. L'employeur assume une partie (40 %) de la prime de l'assurance pour les personnes salariées contrairement aux personnes retraitées qui doivent assumer la totalité de la prime. De plus, comme le prévoit la loi, l'adhésion à ce groupe est obligatoire, à moins d'avoir une couverture d'assurance similaire avec son conjoint.

Le 9 février 2018, les membres des sections locales 1186, 1244 et 4338 du SCFP ont décidé en assemblée générale de fermer l'accès au Groupe 96774 aux personnes de 55 à moins 65 ans qui prendront leur retraite à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette décision remplit les conditions pour adhérer au régime public (RAMQ) dont les primes sont moins élevées. **À partir du 1^{er} janvier 2019**, à moins de pouvoir être couverte par une assurance similaire de leur conjoint à laquelle elles ont l'obligation de s'assurer, ces personnes retraitées de 55 à moins de 65 ans devront adhérer à la RAMQ. Elles pourront aussi décider de prendre ou non une couverture individuelle complémentaire auprès d'une compagnie d'assurance de leur choix.

Il a été convenu que les personnes retraitées à partir du 1^{er} janvier 2019 recevront un avis de l'employeur, environ trois mois avant leur 65^{ième} anniversaire, les informant de la possibilité d'adhérer avec leurs personnes à charge sans examen médical, au régime collectif du Groupe 96775 de la Croix-Bleue réservé uniquement aux personnes retraitées de 65 ans et plus. Pour y avoir droit, elles devront en faire la demande dans les 31 jours suivant leur 65^{ième} anniversaire. Au-delà de ce délai, elles ne pourront plus y adhérer.

N.B. Tel qu'actuellement, les personnes déjà retraités et celles qui prendront leur retraite d'ici le 1er janvier 2019 doivent continuer d'être couvertes par le groupe 96774 de la Croix Bleue jusqu'à leur 65^{ième} anniversaire.



Jeannine Joly
Comité des assurances



Margaret Lapointe
Responsable Rentes et assurances



Régime de retraite

Voici un aperçu des sujets discutés lors des séances du Comité de retraite depuis la dernière parution du bulletin de novembre.

À la suite d'une résolution du Comité de retraite, un groupe d'experts a produit deux rapports. Ces documents sont très importants pour les membres du Comité afin qu'ils prennent des décisions qui vont favoriser la pérennité et la stabilité financière de notre régime. Un premier rapport déposé en juin dernier faisait état de la santé financière du RRUM (Régime de retraite de l'Université de Montréal) au 31 décembre 2016. Suite à son étude le Comité de retraite a décidé de déposer une évaluation actuarielle au 31 décembre 2016. Le deuxième rapport comportait des réflexions découlant de l'entrée en vigueur de la Loi RRSU (Régime de retraite du secteur universitaire) notamment sur les conséquences ainsi que les modifications législatives requises à notre régime (RRUM).

Lors de l'assemblée annuelle plusieurs participants ont posé des questions et ont exprimé leurs inquiétudes concernant entre autres les investissements responsables intégrant les facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Dans une prochaine rencontre du comité, une période d'échanges et de discussions sera à l'ordre du jour car ces enjeux sont d'une grande importance et nous devons prendre en considération cette question dès maintenant.

En terminant, les rendements de l'année 2017 s'annoncent très bons : nous aurons le pourcentage officiel à la fin du mois d'avril mais il devrait se situer aux alentours de 10 %. Par ailleurs, le début de l'année 2018 est difficile et nous espérons de meilleurs rendements au cours de l'année.



Margaret Lapointe

Votre représentante au comité de retraite



Sur la toile

Tout au long de l'année, nous mettons à jour les informations sur notre site web et sur notre page Facebook. Nous travaillons aussi à en améliorer la présentation, tant du point de vue esthétique que de la facilité d'utilisation. Malheureusement, nous ne recevons que très peu de *feed-back* des internautes et surtout de la part de nos membres. N'oubliez pas que ces pages vous appartiennent et sont à votre disposition. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos commentaires, de vos suggestions et à nous faire parvenir des textes pertinents concernant la retraite et la vie de retraités. Dans la mesure du possible, nous nous ferons un plaisir d'en tenir compte et de publier ce que vous aimeriez partager avec les autres membres de l'APRÈS l'UM. Votre collaboration rendra nos sites plus attrayants et plus utiles pour tous.

www.apresum.umontreal.ca

facebook.com/APRES-IU#M-352903838141936



Jean-Pierre Baril
Webmestre

Serge Généreux
Responsable de la page Facebook



Activités en images
(Vous trouverez ces photos et bien d'autres sur notre page Facebook)



Dîner de Noël
2017



MERCREDI 16 MAI 2018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Inscription : 13 h 30

Assemblée : 14 heures

Pavillon Roger-Gaudry

2900, boul. Édouard-Montpetit, Montréal

Local M-415

L'Assemblée sera suivie d'un cocktail de
17 à 19 heures dans le Hall d'honneur



Merci de nous aviser de votre présence avant le 9 mai 2018

Pour vous inscrire, consultez notre site web :

apresum.umontreal.ca

Dans le dernier numéro du *Bulletin de l'APRÈS l'UM*, j'avais fait part d'une bonne nouvelle pour les futures cohortes de personnes retraitées. Le gouvernement du Québec venait d'adhérer à l'entente de Vancouver faisant en sorte que ces personnes puissent obtenir une amélioration de la rente de la RRQ permettant de passer de 25 à 33 % comme revenu de remplacement à la retraite. Les groupes qui avaient réclamé cette amélioration revendiquaient une hausse de 50 %. Mais le gain de 33 % représentait une demi-victoire qu'il fallait souligner, même si l'obligation de capitaliser pleinement la nouvelle caisse (volet 2) de la RRQ reporte les premiers versements de ce supplément de rente après 2065.

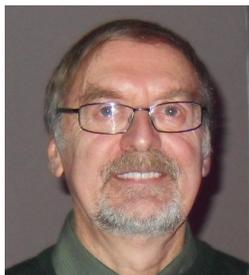
Toutefois, Michel Lisée, économiste à la retraite de l'UQAM, a découvert deux mauvaises surprises dans la loi modifiant la RRQ (adoptée au début 2018) qui sont passées sous le radar. Les personnes qui reçoivent le Supplément de Revenu Garanti du gouvernement fédéral s'en feront couper une partie pour toutes augmentations de la rente. Bref, on reprendra d'une main ce qu'on aura donné de l'autre main.

Gains de carrière en % du salaire moyen (2018)	RRQ actuel 2018	RRQ bonifié 2065	Gain net après réduction SRG
50 % salaire moyen (27 950 \$)	6 805 \$	9 072 \$	699 \$
75 % salaire moyen (41 925 \$)	10 208 \$	13 609 \$	1 697 \$
100 % salaire moyen (55 900 \$)	13 610 \$	18 145 \$	2 453 \$
114 % salaire moyen (63 700 \$)	13 610 \$	20 685 \$	4 993 \$

*Ainsi une personne qui gagne toute sa vie environ la moitié du salaire moyen d'un travailleur (27 950 \$ en 2018), comptant exclusivement, par conséquent, sur les régimes publics pour sa retraite, aura, en 2065, une rente du RRQ de 9 072 \$ en dollars d'aujourd'hui, soit 3 269 \$ de plus qu'en 2018. Mais, comme cette hausse entraîne, en parallèle, une diminution du SRG, le gain net en 2065 ne sera que de... 699 \$ par année ! Comme le tableau le montre, les principaux gagnants de cette réforme seront les personnes gagnant 55 900 \$ et plus... (Michel Lisée, **Relations**, mars 2018)*

La deuxième mauvaise surprise introduit la possibilité de réduire la rente des futures cohortes de personnes retraitées après 2065. En effet, si une évaluation actuarielle révèle un manque à gagner pour le volet supplémentaire de la RRQ, par exemple de 2 %, la cotisation des employeurs et des personnes salariées sera augmentée pour combler la moitié de ce manque (1 %) et la rente des personnes retraitées sera réduite pour combler l'autre moitié (1 %). Alors que la rente de la RRQ a toujours été garantie, assurant ainsi une sécurité du revenu pour les personnes à la retraite, cela représente un précédent dangereux. Si une ou plusieurs réductions surviennent d'ici 2065, nous serons loin du 33 % promis...

L'autre victoire ayant un goût amer concerne le Supplément de Revenu Garanti. Depuis huit ans, plusieurs groupes, dont la FADOQ, réclamaient que la réception du SRG soit automatique après 65 ans. Ce qui est effectif depuis janvier 2018. La mauvaise surprise est que seules les personnes qui auront 65 ans à partir de 2018 pourront profiter de cet avantage. Au Québec, il subsiste 40 000 personnes aînées qui ne sont pas inscrites, parce qu'elles ne sont pas au courant ou parce qu'elles n'ont pas fourni les informations fiscales, qui demeureront privées de ces montants auxquels elles ont droit. Des économies sur le dos des plus démunis. La FADOQ et les autres groupes poursuivent la lutte pour qu'aucune personne aînée ne soit oubliée.



RAPPEL IMPORTANT POUR NOS MEMBRES QUI ADHÈRENT À LA FADOQ

APRÈS l'UM étant un membre associatif de la FADOQ, nos membres peuvent adhérer comme membre individuel à la FADOQ à un tarif réduit de 10,00 \$. Pour ce faire, il faut indiquer sur le formulaire d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion que vous êtes membre en règle (**payant une cotisation**) de l'APRÈS l'UM. Aux fins de contrôle, la FADOQ nous envoie une liste des personnes qui affirment être membres de notre Association.

Pouvant porter à confusion, l'information se trouvant sur notre site a été corrigée.

Depuis 2014, notre Association est membre associatif du Réseau FADOQ qui compte actuellement plus de 475 000 membres et est présent dans toutes les régions du Québec.



Le Réseau FADOQ est dirigé par un conseil d'administration formé de bénévoles aux compétences variées et aux expertises utiles. En tout, ce mouvement compte plus de 17 000 bénévoles !

Coût annuel d'adhésion :
20 \$ au lieu de 30 \$
(pour nos membres actifs seulement)

Pour adhérer nous vous invitons à contacter la
FADOQ – Région île de Montréal au 514 271-1411
en mentionnant que vous êtes membre de l'APRÈS l'UM

In memoriam

**C'est avec une grande tristesse que nous avons
récemment appris le décès de trois de nos membres :**

Renée Leclerc
(septembre 2017)

Richard Laplante
(octobre 2017)

Gunther Schonbeck
(décembre 2017)



**Nos plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches ainsi
qu'à nos membres qui ont perdu un être cher au courant de l'année 2017-2018.**



Université  de Montréal

Les concerts de la
Faculté de musique





Énergie Cardio



Vous êtes motivés à vous abonner et à entreprendre un programme d'entraînement physique. Bravo! Notre mission est maintenant de vous garder tout aussi motivés à vous entraîner et à atteindre l'objectif que vous vous êtes fixé.

Lors de l'évaluation de vos besoins, nous déterminerons le forfait d'abonnement idéal pour vous afin que vous obteniez les résultats souhaités.

Prenez rendez-vous dès maintenant!



Ce bulletin a été imprimé par



Courriel : info@CopyCa.ca

